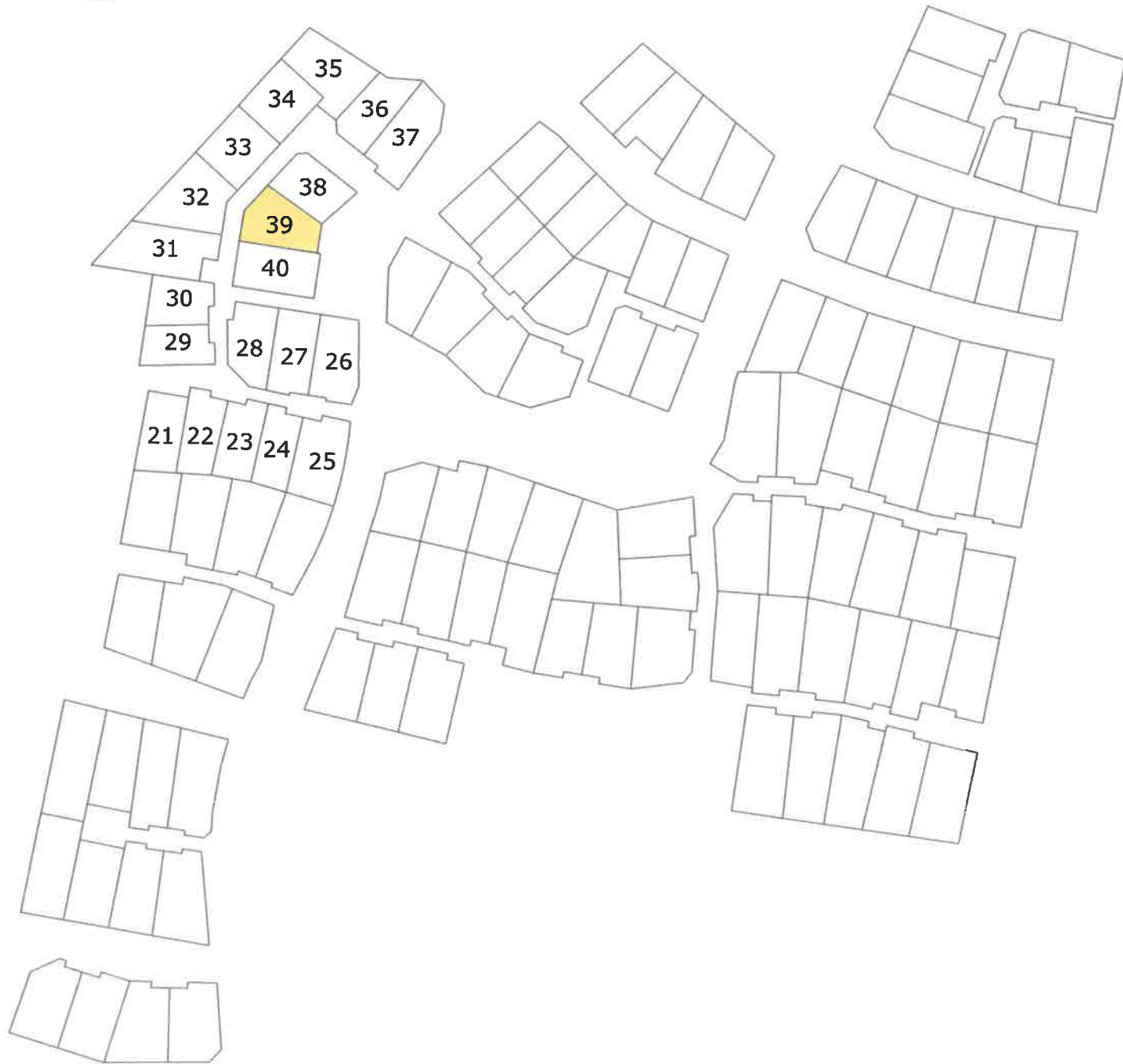


# Lotissement LA GAILLARDIERE II

## Plan de composition



Echelle : 1 / 2000



**Cabinet LOISEAU** - SELARL de Géomètres-Experts

**GÉOMÈTRE - EXPERT**  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

**Siège Social**  
1bis rue Gresset - BP 52  
72202 LA FLECHE Cedex  
Tél.: 02.43.480.680

**Bureau secondaire**  
16 avenue Jean Jaurès  
72500 MontVal sur Loir  
Tél.: 02.43.44.21.22

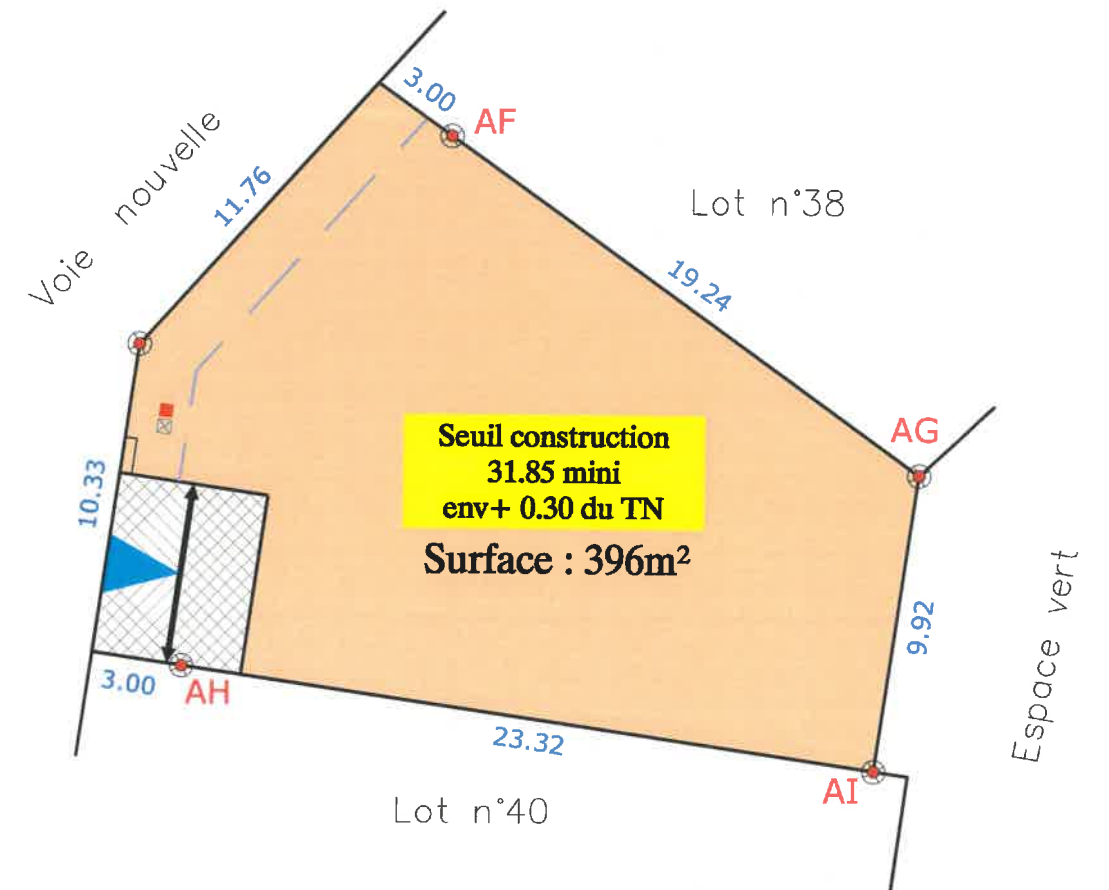
**Bureau secondaire**  
13 bis, rue Jean Grémillon  
72000 LE MANS  
Tél.: 02.43.23.38.10

contact@cabinetloiseau.com

# DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 39

## PLAN MASSE

Section ZY n° 546



Borne OGE plaquette	Emprise inconstructible	Accès imposé 6,00x5,00m
Borne OGE ancienne	Emprise constructible primaire	Accès glissant 6,00x5,00m
Eaux usées	Emprise constructible secondaire	Seuil construction ... mini env+ ... du TN
Eaux pluviales	Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale	Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)
Candélabre	Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m	
Muret technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)	Côte de retrait définissant les emprises constructibles	

d1

1.50

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU  
SELARL de Géomètres-Experts  
Soussigné à LA FLECHE le 27 Juillet 2018  
Référence = GL/2018/20947

Echelle : 1/250

**Ville de LA FLECHE**  
**LOTISSEMENT « La Gaillardière II »**  
**LOT n° 39**

SARTHE HABITAT vend le lot n° 39 d'une superficie réelle de 396 m<sup>2</sup>, joignant :

- au Nord, le lot n° 38,
- à l'Est, un espace vert,
- au Sud, le lot n° 40,
- à l'Ouest, la voie nouvelle.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section **ZY n° 546** « La Gaillardière II » Surface réelle..... **3 a 96 ca**

SUIVANT D.A. n° 3713 R vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 25 Juillet 2018

**DELIMITATION**

D'une façade de :

- 22.09 m (10.33 + 11.76 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 9.92 m en bordure de l'espace vert,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 38 par la ligne droite AF-AG matérialisée comme suit :
  - au point AF, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
  - au point AG, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure de l'espace vert, à 19.24 m de la borne AF.
2. avec le lot n° 40 par la ligne droite AH-AI matérialisée comme suit :
  - au point AH, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
  - au point AI, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure de l'espace vert, à 23.32 m de la borne AH.

**Cabinet LOISEAU**  
SELARL de Géomètres Experts  
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLECHE  
☎ 02 43 480 680 - Fax 02 43 480 689  
contact@cabinetloiseau.com

Fait à LA FLECHE, le 27 Juillet 2018

N° Inscription OGE : 5015  
424 490 027 R4'S LE MANS

